

## EQUITE ET DIVERSITE

Nous pensons que nos employés sont davantage épanouis, engagés et performants lorsqu'ils sont encouragés et en mesure de s'investir pleinement dans leur travail, et nous croyons fondamentalement que la diversité et l'expérience sont essentielles à l'innovation et à la croissance. Dans cet esprit, nous visons à favoriser un environnement où tous les employés se sentent les bienvenus et valorisés.

Conformément à notre charte de la diversité, notre politique de non-discrimination s'applique à tous les niveaux :

- Recrutement
- Rémunération
- Gestion des carrières

Nous nous engageons à :

- Sensibiliser nos dirigeants et collaborateurs,
- Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination
- Chercher à refléter la diversité de la société française,
- Communiquer auprès de l'ensemble de nos salariés

## EGALITE FEMMES/HOMMES

En France, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de notre entreprise fait l'objet d'un accord collectif. Cet accord se traduit par l'élaboration d'un plan d'actions avec des indicateurs de suivi sur les thèmes de la rémunération, de l'articulation entre la vie professionnelle et familiale et des conditions de travail.

**La Loi Avenir Professionnel du 5 Septembre 2018** relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a introduit l'obligation de publier une note d'entreprise reposant sur l'évaluation de 4 indicateurs. Voici les résultats de cette notation pour la société Application des Gaz / Campingaz, au 1er mars 2023 :

Indicateur	Points obtenus
1 Ecart de rémunération	29 / 40
2 Ecart de taux d'augmentations individuelles	35 / 35
3 Retours de congé maternité	15 / 15
4 Dix plus hautes rémunérations	0 / 10
<b>Note globale</b>	<b>79 / 100</b>

## **Objectifs de progression**

### **Indicateur écart de rémunérations : 29/40**

Objectif de progression : Poursuivre la réduction des écarts sur les moyennes et les médianes pour l'ensemble des catégories et niveaux de classification.

### **Indicateur dix plus hautes rémunérations : 0/10**

**Objectif de progression** : Poursuivre la réduction des écarts par une politique d'accompagnement en interne, et de recrutement, de femmes à fort potentiel.